



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2018, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	24-2437-2	Numéro de la version :	5.01
Date de parution :	2018/09/21	Remplace la version datée de :	2017/01/16

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Résine renforcée de fibre de verre pour trousse(s) de résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402M, 402C, 402ES, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

Numéros d'identification de produit

60-4550-5662-6	60-4550-5663-4	60-4550-5665-9	60-4550-5666-7	60-4550-5667-5
60-4550-6602-1	60-4550-6603-9	60-4550-6605-4	60-4550-6742-5	60-4550-7373-8
60-4550-7374-6	60-4550-7375-3	60-4550-7376-1	60-4550-7377-9	60-4550-8100-4
60-4550-8101-2	60-4550-8102-0	60-4550-8287-9	60-4550-8288-7	60-4550-8297-8
60-4550-8298-6	60-4550-8299-4	60-4550-8325-7	60-4550-8326-5	60-4550-8327-3
70-0080-0014-6	70-0080-0015-3	70-0080-0148-2	70-0080-0149-0	70-0080-0150-8
70-0080-0151-6	70-0080-0153-2			

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Produits automobiles, carrosserie réparation

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants, emballés indépendamment. Une fiche de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veuillez à ne pas séparer les FDS des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:

24-2440-6, 24-2429-9

Transporter conformément aux règlements applicables.

RENONCIATION : Les renseignements de cette fiche de données de sécurité sont fondés sur notre expérience et sont exacts au meilleur de notre connaissance à la date de publication, mais nous n'accepterons aucune responsabilité pour toute perte, dommage ou blessure résultant de son utilisation (sauf lorsque la loi l'exige). Ces renseignements peuvent ne pas être valides pour toute utilisation dont il n'est pas question dans cette fiche de données ou lors de l'utilisation en combinaison avec d'autres matériaux. Pour ces raisons, il est important que les clients effectuent leurs propres essais afin qu'ils s'assurent que le produit convient à leurs applications prévues.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2019, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 24-2440-6
Date de parution : 2019/05/21

Numéro de la version : 6.00
Remplace la version datée de : 2017/12/18

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Durcisseur liquide pour résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

Numéros d'identification de produit

LB-K100-0411-2 LB-K100-0414-8 LB-K100-0414-9

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Agent de durcissement

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Peroxyde organique : Type D.

Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 1C :

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Corrosion | Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Risque de feu sous l'effet de la chaleur.

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant d'utiliser à nouveau. Si un avis médical est nécessaire, garder le contenant du produit ou l'étiquette à portée de main.

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Tenir au frais. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un dispositif de protection des yeux et du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INGESTION : Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

Entreposage :

Protéger du rayonnement solaire. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 5°C/40F. Garder sous clef. Entreposer séparément.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Pourrait causer des brûlures chimiques au système gastro-intestinal.

1% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Durcisseur liquide pour résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Phtalate de diméthyle	131-11-3	30 - 60	Phtalate de diméthyle
Méthyléthylcétone	1338-23-4	15 - 40 Secret Fabrication *	2-butanone, peroxyde
Flegmatisant	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Méthyle éthyle cétone	78-93-3	< 3	2-butanone
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	0.1 - 1.0 Secret Fabrication *	Peroxyde d'hydrogène (H2O2)
Eau	7732-18-5	< 3	Eau

Flegmatisant est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger des rayons du soleil. Entreposer à des températures ne dépassant pas 25 °C (77 °F). Garder au frais. Conserver dans le contenant original uniquement. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Entreposer à l'écart des autres matériaux. Tenir/entreposer à l'écart des vêtements et d'autres matériaux combustibles.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Phtalate de diméthyle	131-11-3	ACGIH	MPT:5 mg/m3	
Méthyléthylcétone	1338-23-4	ACGIH	C:0.2 ppm	
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	ACGIH	MPT:1 ppm	

Durcisseur liquide pour résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

Méthyle éthyle cétone	78-93-3	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:300 ppm
-----------------------	---------	-------	--------------------------

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc Butyle

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Apparence/odeur

Odeur légère. Transparent.

Valeur de seuil d'odeur

Pas de données disponibles

pH

Pas de données disponibles

Point de fusion/Point de congélation

Pas de données disponibles

Point d'ébullition

117,8 °C

Point d'éclair :

> 93,3 °C [Méthode de test:Coupe fermée] [Détails:Aucun éclair au point d'ébullition.]

Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur	> 1
Densité	1,1 g/ml
Densité relative	1,1 [Ref Std: Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité :	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	39 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	3,5 % en poids [Méthode de test: Testé selon un protocole ASTM]
Pourcentage de matières volatiles	45 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	39 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

La lumière.

Étincelles et/ou flammes

Températures supérieures au point d'ébullition.

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

Métaux alcalins

Acides puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données

toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Corrosion (brûlures cutanées) : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, de la douleur intense, la formation de cloques, des ulcérations et une destruction des tissus.

En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :

Nocif si avalé. Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aiguës à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissements.

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Réactions cutanées indésirables : les signes et les symptômes peuvent inclure des changements dans la pigmentation ou la coloration de la peau.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA20 - 50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA300 - 2 000 mg/kg
Phtalate de diméthyle	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Autres	LC50 > 15,1 mg/l
Phtalate de diméthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 11 940 mg/kg
Phtalate de diméthyle	Ingestion	Rat	LD50 6 800 mg/kg
Méthyléthylcétone	Dermale	Lapin	LD50 4 000 mg/kg
Méthyléthylcétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 15,4 mg/l
Méthyléthylcétone	Ingestion	Rat	LD50 484 mg/kg
Flegmatisant	Dermale	Cochon d'Inde	LD50 > 18 800 mg/kg

Durcisseur liquide pour résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

Flegmatisant	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 8 mg/l
Flegmatisant	Ingestion	Rat	LD50 > 3 200 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Lapin	LD50 > 8 050 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 34,5 mg/l
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Rat	LD50 2 737 mg/kg
Peroxyde d'hydrogène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Peroxyde d'hydrogène	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 2 mg/l
Peroxyde d'hydrogène	Ingestion	Rat	LD50 1 193 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Méthyléthylcétone	Lapin	Corrosif
Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritation minimale.
Peroxyde d'hydrogène	Lapin	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Méthyléthylcétone	Humain	Corrosif
Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritant grave
Peroxyde d'hydrogène	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Méthyléthylcétone	Humain	Non classifié
Peroxyde d'hydrogène	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Méthyléthylcétone	In vivo	N'est pas mutagène
Méthyléthylcétone	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthyle éthyle cétone	In Vitro	N'est pas mutagène
Peroxyde d'hydrogène	In vivo	N'est pas mutagène
Peroxyde d'hydrogène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Méthyléthylcétone	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Humain	Non-cancérogène
Peroxyde d'hydrogène	Dermale	Multiple espèces	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

Durcisseur liquide pour résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

		animales	classification.
Peroxyde d'hydrogène	Ingestion	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyléthylcétone	Dermale	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 70 mg/kg/day	13 semaines
Méthyléthylcétone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthyléthylcétone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/day	28 jours
Méthyléthylcétone	Dermale	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 70 mg/kg/day	13 semaines
Méthyléthylcétone	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Non classifié pour le développement	Rat	LOAEL 8,8 mg/l	pendant la grossesse
Peroxyde d'hydrogène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	LOAEL 5 mg/kg/day	6 mois
Peroxyde d'hydrogène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	LOAEL 5 mg/kg/day	6 mois
Peroxyde d'hydrogène	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	LOAEL 5 mg/kg/day	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyléthylcétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	ne s'applique pas
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	rénale et / ou de la	Non classifié	Rat	LOAEL	ne s'applique

Durcisseur liquide pour résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

		vessie			1 080 mg/kg	pas
Peroxyde d'hydrogène	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Peroxyde d'hydrogène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyléthylcétone	Dermale	cœur système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 70 mg/kg/day	13 semaines
Méthyléthylcétone	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 97 mg/kg/day	7 semaines
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	31 semaines
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	foie rénale et / ou de la vessie cœur Système endocrinien tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire système immunitaire muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	7 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 173 mg/kg/day	90 jours
Peroxyde d'hydrogène	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	NOEL 0,005 mg/kg/day	6 mois
Peroxyde d'hydrogène	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	35 semaines

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

Durcisseur liquide pour résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 Inflammabilité: 1 Instabilité : 1 Risques particuliers : Oxydant

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: 3 Inflammabilité: 1 Dangers physiques : 1 Protection personnelle: X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Durcisseur liquide pour résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

Groupe de document :	24-2440-6	Numéro de la version :	6.00
Date de parution :	2019/05/21	Remplace la version datée de :	2017/12/18

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2019, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 24-2429-9
Date de parution : 2019/06/17

Numéro de la version : 7.00
Remplace la version datée de : 2018/09/26

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402ES, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

Numéros d'identification de produit

LB-K100-1567-8	LB-K100-1567-9	LB-K100-1568-0	LB-K100-0410-9	LB-K100-0411-0
LB-K100-0411-1	LB-K100-0537-7	LB-K100-0537-8	LB-K100-0537-9	LB-K100-0538-0
LB-K100-0538-1	LB-K100-0538-2	41-0003-6688-4		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

résine de fibre de verre de réparation

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 3.

Toxicité aiguë (inhalation) : Catégorie 3.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :

Carcinogénicité : Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Crâne et os | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquides et vapeur inflammables.

Toxique par inhalation Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de provoquer le cancer.

Cause des dommages aux organes : foie | organes sensoriels |

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : organes sensoriels |

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : foie |

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :

Résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402ES, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

64% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polymère 2	Secret Fabrication	30 - 60 Secret Fabrication *	Not Applicable
STYRENE	100-42-5	15 - 40 Secret Fabrication *	Benzène, éthenyl-
Polymère 1	Secret Fabrication	7 - 13 Secret Fabrication *	Not Applicable

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Il est recommandé d'utiliser une mousse formant une pellicule aqueuse appropriée. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402ES, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
STYRENE	100-42-5	ACGIH	MPT:20 ppm;STEL:40 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Elastomères fluorés

Alcool de polyvinyle (PVA)

polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Aspect physique spécifique:

pâte

Apparence/odeur

Odeur organique âcre. Ocre pale.

Valeur de seuil d'odeur

Pas de données disponibles

pH

Pas de données disponibles

Point de fusion/Point de congélation

Pas de données disponibles

Point d'ébullition

82,2 °C - 212,8 °C

Point d'éclair :

31,1 °C [*Méthode de test: Coupe fermée*]

Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	1,1 %
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	460 Pa
Densité de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,14 g/ml
Densité relative	1,14 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité :	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	386 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	33,8 % en poids [Méthode de test:calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	33,8 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	386 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Bases fortes

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Hydrocarbures	Non spécifié
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et

symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Toxique par inhalation. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
STYRENE	100-42-5	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
STYRENE	100-42-5	Probablement cancérigène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402ES, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z**Toxicité aigue**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA2 000 - 5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA2 - 10 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA2 000 - 5 000 mg/kg
STYRENE	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
STYRENE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 8,3 mg/l
STYRENE	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
STYRENE	classification officiel	irritant légère

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
STYRENE	classification officiel	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
STYRENE	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
STYRENE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
STYRENE	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
STYRENE	Ingestion	Mouris	Cancérogène
STYRENE	Inhalation	Hommet et animal	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 21	3 génération

Résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402ES, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

				mg/kg/day	
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	60 jours
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	pendant la grossesse
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
STYRENE	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiple espèces animales.	LOAEL 4,3 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	foie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Mouris	LOAEL 2,1 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
STYRENE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
STYRENE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
STYRENE	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pas disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
STYRENE	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
STYRENE	Inhalation	système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	foie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	LOAEL 0,85 mg/l	13 semaines
STYRENE	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier	Multiple espèces animales.	LOAEL 1,1 mg/l	pas disponible

Résine renforcée de fibre de verre Bondo 3M(MC) - NP 401, 401C, 402, 402C, 402ES, 402T, 402Z, 404, 404C, 404Z

			une classification.			
STYRENE	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,85 mg/l	7 jours
STYRENE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	10 jours
STYRENE	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	LOAEL 0,09 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	cœur tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux muscles rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,3 mg/l	2 années
STYRENE	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 500 mg/kg/day	8 semaines
STYRENE	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
STYRENE	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 677 mg/kg/day	6 mois
STYRENE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	470 jours
STYRENE	Ingestion	cœur système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 35 mg/kg/day	105 semaines

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	24-2429-9	Numéro de la version :	7.00
Date de parution :	2019/06/17	Remplace la version datée de :	2018/09/26

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca